
ICANN69 | Réunion générale annuelle virtuelle – Session de synthèse du GAC
Jeudi 22 octobre 2020 – 12h30 à 14h00 CEST

JULIA CHARVOLEN : Bienvenue à la séance de clôture du GAC. Nous n’allons pas faire l’appel aujourd’hui, mais la feuille de présence sera disponible dans le procès verbal du communiqué.

Je rappelle aux représentants de marquer leur présence en mettant leur nom et l’organisation qu’ils représentent. Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en commençant par « QUESTION » ou « COMMENT » en anglais.

Le service d’interprétation simultanée sera disponible à travers Zoom et la plateforme de Congress Rental Network. Si vous souhaitez prendre la parole, vous serez enregistré sur une liste et vous pourrez lever la main. Lorsque vous prendrez la parole, dites votre nom et la langue dans laquelle vous allez parler si ce n’est pas l’anglais. Veuillez parler clairement et à un débit raisonnable pour permettre une interprétation précise.

Pour finir, cette séance, ainsi que toutes les autres activités de l’ICANN, est régie par les normes de comportement attendu de l’ICANN, dont la référence se trouve dans le chat.

Je passe maintenant la parole à Manal.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Julia.

Bonjour, bonsoir, bienvenue à la dernière séance du GAC de la semaine dont la durée sera de 90 minutes. Merci à Rob et à tout le personnel de soutien qui ont collaboré avec cette présentation pour organiser le débat.

Je crois que c'est la troisième ou la quatrième diapositive que je vous demande. Et cette séance de clôture va aborder deux points centraux : tout d'abord, la considération des priorités pour 2021 et le prochain travail intersession et les plans de travail ; puis, la planification des réunions publiques futures du GAC et de l'ICANN. Prochaine diapositive s'il vous plaît.

Voici les priorités pour 2021 pour la prochaine période intersession. Voici un résumé de ce que l'on a discuté au cours de la semaine. Mais aussi, il y a certains domaines de travail qui pourraient être commencés après la semaine de réunions dans un futur proche. Parmi ces priorités qui ne sont pas listées dans un ordre spécifique, une question importante concerne les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. On a révisé tout ce qui s'est passé récemment ainsi que les commentaires présentés par le GAC, et tous ces commentaires ont été considérés et les leaders de ce travail ont demandé le soutien de volontaires pour traiter des questions spécifiques et pour promouvoir le progrès dans ce domaine si vaste qui aborde un grand nombre de questions. Et on encourage les membres du GAC et les observateurs à participer aux questions

d'intérêt. Ils peuvent contacter directement les leaders de la question, Jorge Cancio ou Luisa Paez.

En plus, je voudrais consulter Jorge et Luisa. S'ils ont quelque chose qu'ils souhaitent savoir sur la question, je vous prie de me le dire si c'était le cas.

Sinon, la deuxième question que nous allons aborder – en réalité, elle est en cours déjà, on va continuer à travailler là-dessus –, c'est la question des données d'enregistrement et de la protection de données. Pour la mise en œuvre du RGPD, on a les étapes 1 et 2 du EPDP et on va continuer à travailler. L'étape 1 est l'étape de mise en œuvre et le rapport final de l'étape 2 vient d'être publié. L'étape 2A, c'est la suite des questions qui n'ont pas été conclues pendant l'étape 2, telle que la distinction entre personnes morales et personnes physiques, et l'ont s'attend à ce que ceci continue.

Pendant l'étape 2, il y a une nouvelle voie ou un PDP séparé qui sera émis pour traiter la question de l'exactitude des données. Dans ce sens, on a besoin de deux choses. Tout d'abord, il faudra travailler sur des questions de fond des deux voies de travail, notamment cette partie de la communauté qui a demandé les délibérations. Nous devons donc démarrer le débat et donner des documents de fond à ces effets. Et en outre, nous devons reconfirmer pour l'étape 2A les représentants du GAC. Nous devons déterminer comment on sera représenté pour la question de l'exactitude des données, savoir si nos représentants actuels auront besoin de davantage d'aide. Je dirais qu'il faudrait agrandir le groupe de volontaires qui travaillent sur cette

piste de travail. Il s'agit non seulement d'une question d'importance, mais le travail est plus concentré que pendant l'étape précédente. Le travail est programmé pour commencer dans six mois et il faut avancer pendant ces six mois.

Je vous demande donc si vous souhaitez participer au groupe du EPDP, de nous contacter, et on peut commencer à penser à l'exactitude des données. Cette séance est interactive, donc n'hésitez pas à intervenir, à lever la main pour continuer à n'importe lequel des sujets ou corriger ce que je dis. Et aux collègues du GAC, si vous devez manifester votre intérêt de manière immédiate, je vous prie de me le dire également.

Par la suite, il y a l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Le rapport du SSAC sera présenté. Il semblerait qui traitera de la question, que le rapport est très important. Il faudrait le lire en détail, réfléchir sur son contenu. Et aussi, l'on s'attend à une enquête ; je crois qu'il y aura une enquête. Alors on devrait attendre deux choses. Le cadre qui va décrire ou expliquer les différentes voies ou les différents mécanismes qui peuvent être utilisés pour débattre de la question, que ce soit un groupe de travail intercommunautaire sur le PDP ou un mélange des deux. Il y a ce cadre sera informé dans le rapport du SSAC et l'enquête qui sera réalisée. Il s'agit donc d'une question que nous vous proposons pour analyse. Le leadership du GAC avec l'aide du personnel de soutien, nous essayerons de compléter une liste pas très exhaustive mais longue pour que vous en teniez compte.

Par la suite, dans la liste, il y a encore un point concernant les protections des OIG. Et comme vous le savez, pour les OIG, le conseil a accordé dans l'appel de septembre d'émettre un appel à volontaires aux leaders des mécanismes de protection des droits curatifs. On espère que le travail commencera l'année prochaine. Je crois que Brian de l'OMPI fait déjà partie de ce groupe.

Et je m'excuse si je n'ai pas bien mentionné les leaders pour le RGPD, Laureen, Chris, Georgios, je ne les ai pas mentionnés, je m'excuse ; Ce sont les leaders du travail du EPDP. Je fais mention tout spécialement aux leaders de chaque question parce que si vous êtes intéressé à participer, je vous suggère de l'envoyer à la liste du GAC, mais aussi de parler de la question avec les leaders.

Il y a encore un autre aspect concernant l'action proposée par le Conseil d'Administration sur les acronymes de la Croix-Rouge. Le Conseil considérera entreprendre un processus de consultation entre le Conseil et le GAC qui aurait lieu avant le vote du Conseil sur la question. Le Conseil d'Administration adopterait ou rejetterait partiellement l'avis du GAC pour ce qui est des mécanismes de notification permanente des OIG pour les enregistrements de la part de tiers, des noms et des acronymes protégés. Quelque chose d'autre à quoi être préparé.

Jusqu'à présent, je ne vois pas de main levée, je ne vois pas de commentaire dans le chat. J'espère que vous ne serez pas dépassé par tout ce travail.

Nous passons maintenant à la proposition de l'organisation ICANN sur la conception opérationnelle. Je crois que c'est quelque chose de très important à ce jour et c'est une proposition pour avoir une nouvelle étape de conception opérationnelle qui aura lieu entre l'approbation des recommandations de la part de la GNSO et le vote du Conseil d'Administration. On a distribué une copie pour recueillir des commentaires. Je vous demande donc de prendre le temps nécessaire pour analyser le document, communiquer vos opinions pour que les dirigeants du GAC soient informés de ce que le GAC pense et soient en mesure de représenter vos préoccupations avec exactitude.

L'organisation ICANN prévoit un processus de consultation très vaste après l'ICANN69. Et il y aura aussi une suggestion dans la proposition disant qu'il faudrait peut-être une représentation, c'est-à-dire un groupe formel de la communauté. Tout ceci est un processus d'élaboration. On n'est pas encore sûr à propos de la représentation ni de la constitution du groupe, mais au minimum, nous devrions être informés et préparés pour répondre le moment arrivé.

Il y a aussi le groupe représentatif de la communauté pour le panel de révision indépendante. Le personnel de l'ICANN a partagé une proposition de termes de référence pour le groupe des représentants de la communauté qui travaillerait avec l'organisation ICANN et des consultants externes pour proposer une liste de candidats nommés pour le panel permanent de l'IRP et pour la confirmation de la part du Conseil.

Pardon Brian, je vous que vous avez demandé la parole.

BRIAN BECKHAM :

Merci Manal.

Je m'excuse, je n'ai pas considéré le point sur les OIG. Je voudrais dire qu'il y a certaines questions philosophiques par rapport à la demande originelle. Les collègues du GAC doivent se rappeler qu'au tout début, on a demandé, si l'on essayait d'enregistrer un acronyme d'un OIG dans tout nouveau gTLD, que ceci passe par une évaluation dans le processus. On a compris que ceci serait acceptable, alors l'idée était d'aller de l'avant.

Il est intéressant de comparer ceci avec .eu et .uk. Mais comme je le disais, c'est l'aspect le plus philosophique de la question. Moi, ce que je voulais préciser et que ce soit clair pour votre analyse, c'est qu'une partie de la conversation pour pouvoir relever ce défi concernait le besoin d'un processus de résolution de litige au cas où le nom serait enregistré et qu'il y aurait une fraude par rapport aux questions nationales. Il y avait donc des nuances. Peu importe comment le dialogue avec le Conseil d'Administration se déroulera, en termes pratiques, il faudrait dire que peut-être avant de prendre une décision finale sur le rejet possible de l'avis du GAC, une partie de cette question concernant les OIG pourrait concerner un accord sur ce qu'est une OIG s'il y a une résolution satisfaisante dans le processus de résolution de litige.

Il y a eu ensuite un appel à volontaires. J'ai cru comprendre que cet appel à volontaires aura lieu sous peu et que le travail avec le Conseil devra être un peu plus rapide. Et il faut bien souligner cette question si

l'on tient compte des délais et du besoin que l'on a d'avoir le processus de résolution des droits curatifs avant que le Conseil d'Administration ne prenne une décision à cet égard.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Brian de vos précisions par rapport au contexte et d'avoir partagé ce point de vue équilibré. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre avis, sur vos connaissances concernant ce sujet. Je vous remercie de votre contribution vraiment importante.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur l'un des autres thèmes abordés précédemment ? S'il n'y en a pas, nous allons commencer avec le groupe de représentants pour la communauté pour le panel de révision indépendant.

Comme je le disais, le personnel a partagé une proposition pour ce groupe de représentants de la communauté, qui travailleront avec l'organisation ICANN et avec des conseillers externes pour proposer une liste de candidats nommés pour ce panel permanent. Et cette liste de personnes proposées sera soumise à la considération du Conseil d'Administration. L'intérêt de la communauté devrait donner la priorité à cette version préliminaire des termes de référence de ces groupes en ce qui concerne la constitution du groupe de représentants de la communauté, ce qui comprend la demande d'avis sur le fait que les sept présidents des SO et des AC développent des critères concernant les commentaires et mettent en place des actions.

Une demande d'expression d'intérêt sera présentée sous peu. C'est quelque chose dont il faudrait tenir compte pour ceux qui seraient intéressés à faire cela, qui auraient les qualifications et les capacités pour participer au groupe de représentants de la communauté qui aidera surtout dans la sélection des membres du nouveau panel permanent.

Le point suivant que nous voudrions aussi inclure dans cette diapositive concerne la mise en œuvre de la piste de travail 2 sur les responsabilités. Je veux rappeler à tous les membres du GAC que vous êtes toujours invités à vous servir de cet outil de mise en œuvre du GAC et à faire des commentaires à cet égard. Et les coprésidents du groupe de travail sur les droits de l'homme et le droit international cherche aussi des volontaires pour pouvoir travailler dans ce groupe de travail de la mise en œuvre et pour pouvoir se servir ou travailler sur un outil de mise en œuvre pour un certain nombre de questions d'intérêt pour le GAC. Je demande donc aux leaders s'occupant de ces questions, s'ils veulent faire des commentaires ou poser des questions, qu'ils lèvent la main.

Je vois des commentaires du Danemark sur le chat qui dit: « Les recommandations de la sélection du droit et de la juridiction sont quelque chose qui présente un intérêt spécial pour le Danemark. Il semblerait qu'il faut aborder ces questions-là. Et s'il le faut, je me porte volontaire. » Merci le Danemark de vous porter volontaire pour aborder ces questions qui sont importantes pour le Danemark.

Quant aux engagements d'intérêt public virtuels, il y a un cadre qui a été proposé et le groupe de travail qui travaille sur les engagements d'intérêt public des registres a présenté un cadre dont le but est d'apporter des modifications aux engagements d'intérêt public des registres pour les accords de registre. Le cadre n'a pas encore été diffusé dans la liste de diffusion du GAC. Nous essayons de choisir l'information que nous partagerons avec vous pour que vous ne soyez pas accablés par le nombre de messages électroniques. Nous allons partager cela après la réunion de l'ICANN69 et nous allons partager avec vous tous les documents pertinents pour ces thèmes-là. À cet égard, nous voulons savoir s'il y a un point important. On attend les commentaires pour la mi-novembre mais franchement, j'essaie de reporter cette date pour la mi-décembre. Je sais qu'à la fin de la réunion de l'ICANN, les gens ralentissent leur rythme de travail et prennent une pause bien méritée, en particulier pour ceux qui participent au FGI. Le FGI aura lieu pendant la première semaine de novembre, donc nous essayons de reporter un tout petit peu la date butoir ou d'étendre ce délai pour pouvoir présenter des commentaires pour le début du mois de décembre. Je ne vois pas de main levée, je ne vois pas de commentaire.

Le prochain point que les dirigeants du GAC voudraient soumettre à votre considération concerne les points de contact du GAC avec d'autres parties de la communauté. Ces points de contact sont très positifs, en particulier pour tout ce qui concerne la préparation pour les réunions bilatérales, par exemple pour être préparés pour les appels, c'est-à-dire lorsque nous travaillons sur les différents agendas,

sur les différentes questions qui présentent un intérêt mutuel. C'est vraiment une très bonne chose que d'avoir ces points de contact, en particulier avec les unités constitutives avec lesquelles nous communiquons de manière active.

Pour la GNSO, nous travaillions avec Olga, représentante du GAC de l'Argentine et ancienne vice-présidente du GAC, qui joue maintenant ce rôle. Olga fait partie maintenant du conseil de la GNSO. Nous allons donc chercher des volontaires qui voudraient participer pour jouer ce rôle de coordination, ce rôle de liaison. J'ai déjà partagé avec vous l'information par courriel. Maintenant, il y a l'agent de liaison au GAC de la GNSO qui a déjà été nommé. Il s'agit de Jeff Neuman. Nous espérons bien pouvoir travailler avec lui, en particulier pour ce qui est des procédures ultérieures. Il est l'un des coprésidents du groupe de travail pour les procédures ultérieures. Dans ce groupe de travail pour les procédures ultérieures, nous sommes heureux de pouvoir élargir notre travail collaboratif au-delà de ce thème concernant les procédures ultérieures.

Je continue à lire sur le chat pour voir s'il y a des commentaires.

Laureen, oui, bien sûr. Le point 8 devrait dire PIC volontaires et non pas PIC virtuels. Mais comme tout va sur la modalité virtuelle ces jours-ci, nous avons fait une confusion. C'est vrai, il faudrait que l'on puisse lire « volontaires » et pas « virtuels ». Merci Jorge de ce que vous avez mentionné. Je vous demande de nous excuser de cette erreur de frappe.

Le deuxième point de contact est celui de l'ALAC. Nous travaillons habituellement avec Ana Neves du Portugal en tant que notre point de contact avec l'ALAC. L'agent de liaison de l'ALAC auprès du GAC est Yrjö comme vous le savez. Ce serait bien donc, aussi, d'avoir un membre qui pourrait faire ce travail très important que faisait Ana auparavant.

Il y a enfin le point de contact de la ccNSO. Il y a Pär qui va s'occuper de ce rôle. Pär est le vice-président entrant et représente Niué. Je ne sais pas s'il est connecté à cet appel, mais nous allons assurément reconfirmer sa disponibilité. Autrement, ce que nous pouvons faire aussi, c'est demander l'expression d'intérêt pour se porter volontaire dans ce cas-là.

Je ne vois rien d'autre sur la liste. Bien sûr, je demande au personnel de soutien de bien vouloir m'aider s'il y a d'autres questions. Nous voyons qu'il y a d'autres priorités qui ont été présentées par les membres du GAC. Il s'agit de partager les idées que l'on pourrait avoir. S'il y a quelque chose que je n'ai pas mentionné ou dont je ne me suis pas avisée de parler, on peut l'ajouter à cette liste. Cette présentation a pour but de nous aider à réfléchir, à faire ce brainstorming. Nous pouvons bien sûr comme toujours ajouter des informations.

Paul, allez-y, vous avez la parole.

ROYAUME-UNI :

Paul Blaker, représentant du Royaume-Uni.

Merci à vous tous. Je voulais dire ce qui suit.

Je crois qu'il s'agit d'une synthèse très intéressante et très bien faite de nos priorités pour aller de l'avant.

J'aimerais bien aussi signaler deux questions en particulier. La première se rapporte à l'utilisation malveillante du DNS. Je remercie la représentante des États-Unis du texte qu'ils ont présenté pour le communiqué et ainsi que les autres collègues qui ont collaboré pour cela. Mais je crois que maintenant, nous devons développer un agenda concret et détaillé en matière d'utilisation malveillante du DNS. Et je me demandais si on pouvait demander au PSWG d'analyser le rapport du SSAC et d'élaborer quelques idées pour que nous puissions les considérer lors de notre prochaine réunion, c'est-à-dire si l'on pouvait élaborer ou réfléchir à des prochaines étapes spécifiques et bien vouloir les diffuser avec une avance pertinente pour pouvoir les analyser et que nous puissions développer quelque chose de plus concret pour qu'ils puissent continuer à avancer.

Mon deuxième commentaire concerne l'étape de conception opérationnelle. J'espère bien que le GAC pourra donner une réponse claire à cette proposition. Nous avons entendu les commentaires de Göran pendant la réunion avec le Conseil d'Administration et c'est positif de voir que ces inquiétudes sont reconnues.

Je crois aussi qu'il faut mentionner certains points concernant cette partie du EPDP et il faut mentionner certaines de ces questions par rapport au retard, à la complexité et à la fatigue des volontaires. Je crois que ceci devrait faire partie de la réponse du GAC à ces questions.

Je voudrais également vous remercier tous des efforts réalisés pour que cette réunion atteigne le succès, vous Manal, toute l'équipe de direction, le secrétariat. Je sais bien les heures que vous avez dédiées à la préparation de ce type de réunions, je tiens donc à vous remercier tous.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Paul.

Je vois que Jorge est d'accord avec ce que vous avez mentionné, que ce soit pour l'utilisation malveillante du DNS et pour l'étape de conception opérationnelle.

Merci d'avoir mis votre caméra, c'était une interaction bien plus participative. Je sais que nous sommes experts maintenant sur toute cette question virtuelle, mais il faut essayer d'être aussi interactif que possible.

Laureen, allez-y s'il vous plaît.

LAUREEN KAPIN :

En premier lieu, je tiens à vous remercier tous de vos suggestions si constructives. Le PSWG a pris dûment note de vos commentaires et mon coprésident, Chris Lewis-Evans, que vous devez connaître sans doute, se mettra en contact avec le groupe du SSAC qui élabore ces recommandations. Tout cela est donc dans notre champ d'action et nous allons faire un suivi concret à cet égard et nous allons aussi prendre ceci comme un point d'action qui sera présenté lors de la

prochaine réunion de l'ICANN. Je ne veux pas faire de promesses en vain, mais peut-être on pourra vous envoyer quelque chose un peu avant la réunion pour que le GAC ait la possibilité de l'analyser avant le débat.

Pour ce qui est du deuxième point, la conception de l'étape opérationnelle, j'ai écouté le forum public qui a eu lieu un peu avant cette séance. J'ai participé à ce travail et je crois que lorsque l'ICANN a demandé des coopérations pour ce travail, les gens du leadership parlent de cela comme une conclusion du Conseil d'Administration et ceci me préoccupe parce qu'on a l'idée que le travail est vraiment complexe. Je crois que ce sera une bonne occasion pour contribuer sur la question en particulier parce que le GAC et d'autres groupes de parties prenantes ont déjà mentionné des questions qui ont trait à l'ajout de complexité au processus, ce qui est très important parce que cela contribue vraiment à la fatigue des volontaires.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Laureen de votre commentaire. Je suis absolument d'accord avec ce que vous avez mentionné. Si on veut contribuer, il faut pouvoir garantir que tout cela soit reflété et que cela ait un impact sur la prise de la décision finale.

Je vais lire le chat. Je vois que Vincent, le représentant de la France, dit qu'il est d'accord avec tout ce qui a été mentionné.

Paul, vous n'avez pas à vous excuser. L'idée est d'inviter tout le monde à activer leur caméra si la connectivité le leur permis, bien sûr, car ceci

nous aiderait. On pourrait aussi mettre le fond virtuel ; si vous avez besoin d'avoir une certaine privacité, vous pouvez activer le fond virtuel. Ceci aide aussi à une meilleure communication.

Je vois que Jorge est d'accord avec le point mentionné par Lauren concernant l'étape de conception opérationnelle.

Je crois que la représentante des États-Unis remercie Paul de sa proposition et signale également qu'elle est d'accord avec les propositions ayant été présentées.

Je ne sais pas si j'ai omis quelqu'un ? D'accord. Je vous invite donc, une invitation ouverte pour les membres du GAC, à manifester votre disponibilité ou votre intérêt par rapport aux sujets qui ont été identifiés. Veuillez nous dire comment on pourrait faciliter votre travail et vos contributions. L'idée est d'améliorer la contribution nécessaire dès que possible. Voilà pourquoi nous n'avons pas envoyé toute l'information ensemble. Mais dites-nous de quelle manière on peut améliorer ceci.

Pour ce qui est de l'utilisation malveillante du DNS, je crois que le rapport n'est pas encore prêt, mais nous allons attendre l'aide et l'expérience des membres du PSWG et nous invitons les membres du GAC à lire le rapport. Je ne sais pas quelle est la longueur de ce rapport. Normalement, le SSAC élabore des rapports brefs, ponctuels, précis. Je crois que ce sera bien de lire le rapport et d'être préparé pour connaître les points les plus importants des collègues du PSWG dès que cela sera prêt.

Cela dit, je n'ai pas d'autres commentaires à faire par rapport à cette voie de travail. Merci de vos contributions, si valable.

Vous avez d'autres commentaires ? S'il n'y en a pas, nous allons passer au point suivant, le point programmé pour la fin de la séance, à savoir la planification des futures réunions publiques de l'ICANN et du GAC.

Nous allons donc en premier lieu parler des questions de l'enquête qui a été présentée et si vous avez des commentaires quant aux plénières communautaires sur la question. Par la suite, il y aura un débat plus spécifique sur des questions liées aux réunions du GAC. Si on a le temps suffisant, nous aborderons également d'autres questions séparées mais importantes, comme par exemple la réunion gouvernementale de haut niveau. Nous allons donc avancer et passer à la diapositive suivante s'il vous plaît.

En premier lieu, il y a la révision des questions de l'enquête sur la réunion de l'ICANN. Comme cela a été mentionné auparavant, ce lien est spécifique pour le GAC comme vous pouvez voir clairement dans le lien. Ceci est pour voir la contribution du GAC sur la question. Et par la suite, nous allons présenter un résumé de l'apport ou de la contribution du GAC après le délai, à savoir le 5 novembre.

Maintenant, je vais lire les questions. S'il y a des commentaires ou réactions immédiates, ce serait vraiment utile. Cela aiderait d'autres personnes à savoir ce que les collègues pensent et aussi, ils pourront compléter leur enquête. Plus de collègues du GAC auront complété l'enquête, mieux ce sera et la contribution sera encore plus précise.

Pour ce qui est du premier ensemble de questions, ceci a trait à l'identification des régions d'où l'on vient. La question 3 dit : « Quelle est l'efficacité de la réunion publique de l'ICANN, la réunion annuelle avec un forum de la communauté en mars, un forum de politiques en juin et une réunion générale annuelle en octobre ? » Dites-moi s'il vous plaît s'il y a des réactions immédiates à cet égard. Jorge s'il vous plaît, allez-y.

SUISSE :

Merci Manal. Merci de m'avoir donné la parole.

Je suis Jorge Cancio, représentant de la Suisse.

Je vous dis, ne soyez pas timides. Je viens d'activer ma caméra. L'idée, c'est de le faire tous pour avoir une participation plus active.

Je voulais faire un commentaire sur cette première question qui devra être repensée un tout petit peu. Il faudra repenser la question de la structure des réunions. Il s'agit d'une structure de réunions qui date de 10 ans, bien qu'il y ait eu certaines modifications. Mais l'idée d'en avoir trois par an est peut-être quelque chose à reconsidérer.

À mon avis, il faudrait commencer pas en pensant à la structure des réunions mais plutôt à ce dont nous avons besoin, à savoir quels sont les objectifs des réunions et de la part de l'ICANN, quelle est l'utilité de ces réunions pour la communauté. À partir de là, on pourrait considérer le nombre de réunions ou le format des réunions, que ce soient des réunions virtuelles, des réunions présentielles, savoir si cela

est possible dans un futur proche, et savoir aussi si on pourrait faire une combinaison des deux.

En suivant un peu l'idée que les réunions soient plus fonctionnelles, je crois qu'il s'agit d'une question de format. Le format date de plus de 10 ans ; il faudrait démarrer par là. J'ai l'impression que peut-être trois réunions, c'est un peu trop. On pourrait peut-être pourquoi pas avoir moins de réunions, mais ceci dépendra de ce qui sera identifié comme étant des besoins de la communauté.

Et pour finir, je voudrais dire que par rapport à ce raisonnement, on devrait aussi tenir compte du fait que le travail effectué actuellement à l'ICANN est fait pendant la période intersession. Peut-être il y a 10 ans ou même 17 ans, lorsque j'ai commencé à participer au GAC, tout était fait pendant les réunions et on travaillait très peu pendant la période intersession. Aujourd'hui, je crois que l'équilibre a tout à fait changé. Et la plus grande partie du travail est faite pendant la période intersession. Je crois donc qu'il faudrait en tenir compte lors de l'analyse du nombre de réunions annuelles. En plus de cela, il faudrait considérer la question de l'équilibre entre la vie et le travail, le l'empreinte de carbone, etc. Il faut tenir compte également du coût des trois réunions annuelles et ce que cela a trait avec la participation avec moins de temps, moins de ressources et moins d'argent.

Je vais laisser cela ici et je vous passer la parole, Manal.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Jorge d'avoir partagé votre point de vue.

Pour ce qui est [inaudible], je me fais l'écho et je dis que c'est un des avantages des réunions virtuelles. Merci d'avoir partagé le lien dans le chat et merci à Gulden d'avoir dit que ceci est destiné seulement aux membres du GAC ; tel que cela est mentionné dans le chat, chaque SO ou AC a un lien séparé. Ce sont pratiquement les mêmes questions, comme Rob l'a signalé, mais cela est conçu comme pour pouvoir séparer des différentes unités constitutives et pouvoir ainsi recueillir les réponses de chacune d'elles.

ROYAUME-UNI :

Merci Manal. Et merci Jorge de vos commentaires qui sont tous vraiment valables, très utiles.

Bien sûr, nous comprenons pourquoi c'est une bonne idée de considérer la structure de nos réunions. Mais je crois que les arguments pour avoir trois réunions en présence par an sont toujours valables lorsque les choses reviendront au quotidien normal. Nous devons reconnaître que la plupart des personnes du GAC et de la communauté de l'ICANN ont d'autres tâches ou d'autres choses à faire mis à part ce qu'ils font au sein du GAC. Bien des fois, nous avons très peu de temps à consacrer au GAC. Et bien des fois, il est beaucoup plus facile de prendre une semaine et sortir de nos bureaux pour nous centrer sur le travail de l'ICANN. Nous voyons qu'il y a de plus en plus de travail dans la période intersession, nous voyons que les réunions de l'ICANN s'étendent sur de plus en plus de jours sur plusieurs semaines. Et en tant que résultats, cela implique qu'il y a une participation qui diminue. Il y a moins de personnes pour faire le

travail. C'est un argument qui justifie justement la réalisation d'avoir des réunions organisées trois fois par an.

Une autre question, c'est que pendant les réunions en présence, nous pouvons contacter d'autres personnes, savoir ce qui se passe dans d'autres coins de la communauté et couvrir des aspects inattendus. Sans les réunions en présence, tout cela est beaucoup plus difficile. En plus des améliorations qui pourraient être apportées aux réunions en présence, il est toujours positif de disposer d'un espace dans nos ordres du jour pour que les gens aillent rendre visite à d'autres parties de la communauté qu'ils ou elles ne pourraient pas autrement voir. Ces séances plénières et l'espace des thèmes apportés par le GAC sont très importants. L'environnement de l'ICANN permet d'établir ce type de réseau. Plus nous pourrions collaborer en ce sens-là, mieux ce sera. C'est sûr que nous devons étudier la structure des réunions, mais ne mettons pas à l'écart les avantages des trois réunions en présence lorsque tout reviendra à la normale ici.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Paul d'avoir partagé vos idées avec nous.

J'invite les autres collègues du GAC à faire de même. Je crois que nous avons déjà répondu aux trois premières questions. À quel point est efficace la structure des réunions annuelles publiques de l'ICANN ? Mais la quatrième, si vous avez choisi inefficace ou très inefficace,

veuillez expliquer s'il vous plaît comment on pourrait améliorer le format annuel.

Ensuite : « Combien de réunions publiques de l'ICANN devraient avoir lieu pendant l'année : une, deux ou trois ? » Et je crois que Jorge aussi bien que Paul ont déjà fait des commentaires au sujet de cette question. Je vois que Finn est d'accord avec Paul. Je crois qu'il faut avoir des réunions en présence parce qu'elles sont importantes.

Et la dernière question de ces diapositives dit : « Sur quels aspects des réunions publiques de l'ICANN devrions-nous nous focaliser ou nous centrer ? » Et je vais lire la sélection qui vient du sondage mais bien sûr, cette enquête est encore ouverte pour que l'on puisse ajouter d'autres aspects. Mais la liste des aspects, c'est le renforcement des capacités, le networking, la diffusion parmi les nouveaux venus, le travail pour l'élaboration des politiques, aucun et autres.

Je voulais savoir s'il y a des réactions immédiates. Je vois que Suada de la Bosnie-Herzégovine et [inaudible] des Pays-Bas sont d'accord avec Paul.

Je lis Jorge qui dit sur le chat : « Il s'agit de points qui sont vraiment très intéressants sur les besoins qui sont couverts par les réunions en présence. Je suis d'accord à cet égard. D'autre part, le changement au travail dans la période intersession semble être impossible à arrêter. »

Et Laureen dit : « Paul, c'est un excellent point que d'avoir un temps pendant le programme pour assister à d'autres séances de la communauté. La juxtaposition des séances rend cela difficile parfois.

Sur la base des expériences du PSWG, cette interaction et cette participation intercommunautaire est vraiment très fructueuse. »

Je suis encore une fois d'accord avec vous pour le besoin d'avoir de l'espace dans nos ordres du jour pour pouvoir assister aux séances intercommunautaires, mais nous aborderons ce point encore une fois lorsque nous aborderons les points spécifiques du GAC.

Maintenant, j'attire votre attention là-dessus parce que si nous voulons avoir davantage de temps libre, pour cela, nous aurons moins de séances du GAC. Par exemple est-ce que ce serait bien d'éliminer les réunions bilatérales lors de la semaine de réunions comme nous le faisons maintenant? Je partage simplement des idées qui me viennent à l'esprit pour voir comment nous pouvons rendre notre agenda un peu plus disponible pour d'autres séances de la communauté. Mais comme je vous le disais, c'est une question que nous allons aborder plus tard encore une fois. Pour le moment, je ne fais qu'attirer votre attention sur ce point.

Je ne sais pas si quelqu'un a des problèmes par rapport à l'audio? S'il n'y a plus de commentaires sur cette diapositive, nous pourrions aborder les questions suivantes.

Comme je le disais, il s'agit d'un brainstorming sur les questions de l'enquête. Je vous demande de prendre quelques minutes pour compléter cela.

La prochaine question dit ce qui suit: « Quelle est l'efficacité de la modalité virtuelle pour répondre aux objectifs de la réunion? » Et si

vous avez choisi très inefficace ou inefficace, veuillez s'il vous plaît expliquer comment la modalité virtuelle pourrait être améliorée pour parvenir à répondre aux objectifs de la réunion.

Il y a encore une question où l'on demande de choisir lesquelles des caractéristiques de la plateforme de la réunion virtuelle devraient être améliorées. Je vois les options pour cette question que vous pouvez choisir par le lien qui a été partagé dans le chat : la disponibilité du service d'interprétation, la plateforme d'interprétation, l'interprétation simultanée à distance, les activités de networking, les bulletins des réunions publiques, la capacité d'utilisation de la plateforme, agenda, la plateforme Zoom, aucun et autres.

Je continuerai à lire les questions de la diapositive. Si vous avez des commentaires, veuillez lever la main. Jorge sur le chat dit : « Le format virtuel présente des déficiences importantes pour le consensus, le networking et des réunions spontanées et présente des défis importants pour incorporer les nouveaux venus. » Je suis tout à fait d'accord avec vous.

J'essaie de voir où j'en étais. « Pour les séances individuelles, lors des réunions publiques virtuelles de l'ICANN, veuillez classer les caractéristiques qui sont pour vous les plus importantes ; 1 implique le plus important, 9 implique le moins important. » Voyons un tout petit peu les caractéristiques rapidement qui sont déjà incluses dans l'enquête : la possibilité d'interagir avec d'autres participants, la salle de réunion Zoom versus la salle webinaire de Zoom, l'interaction entre les présentateurs et les participants, une liste de participation

organisée, des diapositives de présentation et d'autres documents disponibles pour les participants, la fonction de Questions et réponses, le chat, son modérateur, l'utilisation de la vidéo pour pouvoir voir les participants et l'utilisateur de la vidéo pour pouvoir voir les présentateurs. Je crois que la dernière option concerne la visibilité des noms des autres participants ainsi que le nombre de participants qui assistent.

Voilà la question 10.

La question 11 dit ce qui suit : « Comment caractériseriez-vous les séances programmées pour chacune des réunions publiques virtuelles de l'ICANN ? » Les options sont : trop nombreuses ; nombre correct de séances ; très peu de séances ; et cela ne s'applique pas à cette question. La durée idéale d'une séance individuelle et les options proposées sont : 60 minutes ; 75 minutes ; 90 minutes ; 120 minutes ; et autres, vous pouvez spécifier cela.

Mes excuses de la sonnerie de mon téléphone. Je ne peux pas l'arrêter, mais sous peu, cela s'arrêtera.

Comme vous pouvez le voir, lors de cette réunion et lors de la réunion précédente, c'était la même chose – excusez-moi une seconde, c'est quelque chose qui s'est déjà passé –, nous essayons d'avoir des séances plus courtes et des pauses plus fréquentes et un peu plus longues. Il ne s'agit plus de pauses de 15 minutes pour travailler dans cette modalité virtuelle.

La prochaine question concerne le fuseau horaire : « Qu'est-ce qui devrait définir le fuseau horaire utilisé pour chaque réunion virtuelle ? » On dit qu'il y a une sélection et je vais voir les options. Il y en a trois, en plus de la quatrième qui est « autres ». La première option dit fuseau horaire qui coïncide avec chacune des réunions publiques virtuelles ; la deuxième option, le fuseau horaire de la localisation d'origine des réunions publiques avant la pandémie ; et la troisième dit fuseau horaire rotatif ou modifiable parmi les cinq régions de l'ICANN. Le fuseau horaire devrait être fixe, le fuseau horaire du pays hôte ou il faudrait varier ce fuseau horaire parmi les cinq régions de l'ICANN.

La question 14 : « Veuillez classer par ordre d'importance les activités qui devraient être faites pendant les réunions publiques virtuelles de l'ICANN. » où 1, c'est la plus importante et 7, c'est la moins importante. Et les activités sont les suivantes : renforcement des capacités, prise de décision, partage d'informations et de rapports, travail en réseau, diffusion externe et élaboration de politiques.

La dernière question de la diapositive dit : « Lequel des différents types de séances que vous verrez après, si c'est nécessaire, devrait avoir lieu en dehors des dates officielles des réunions publiques virtuelles de l'ICANN ? » Vous pouvez choisir plus d'une option : les réunions du comité du NomCom, les réunions régionales, les réunions de l'équipe de révision, les réunions des groupes de travail, aucune et autres.

Je vais faire une pause ici. Je crois que c'est une liste assez longue de questions. Je n'ai aucun doute que vous avez des idées à partager certainement. L'utilisation des réunions, la durée des séances, certaines caractéristiques ou fonctionnalités spécifiques à améliorer. Avez-vous des commentaires ? Annaliese, allez-y s'il vous plaît.

AUSTRALIE :

Merci Manal.

Je voulais faire quelques commentaires sur la question 13, c'est-à-dire la définition du fuseau horaire des réunions publiques virtuelles.

Je voulais signaler que sur la base d'expériences préalables, on sait bien qu'il n'y a pas de fuseau horaire qui convienne à tout le monde. Il faut tenir compte que ce qui sera décidé devra inclure toutes les régions. Avec cette question, peut-être on essaie de favoriser les régions ayant plus de participants. Mais je signale qu'il ne faut pas créer plus de barrières de participation à des régions qui sont déjà sous-représentées.

Moi, je n'ai pas de préférence encore. Mais je veux le signaler parce qu'il faudrait en tenir compte. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Annaliese. Très bon point. La question des fuseaux horaires est un paramètre qui présente sans doute des défis pour la planification des réunions. Bien entendu, ce n'est pas parfait pour tout le monde mais l'idée est de tout faire pour des horaires humains pour

tous. Il n'y avait pas d'options là disant qu'il faut penser à la majorité. Par contre, les options sont les suivantes : elles sont cohérentes avec les fuseaux horaires des réunions publiques. L'idée est de trouver un bloc d'heures ou un ensemble d'heures raisonnable et approprié... pas approprié, mais au moins relativement raisonnable pour tout le monde.

Deuxième point, de changer au fur et à mesure d'après la localisation, que ce soit rotatif entre les régions. Nous devons donc exprimer nos idées, les faire savoir, les communiquer puis essayons d'identifier la participation.

Annaliese, vous voulez faire un commentaire supplémentaire ? Non, d'accord.

D'autres commentaires ? Je vois que Pua est d'accord avec vous, Annaliese.

Et Vernita, allez-y s'il vous plaît.

ÉTATS-UNIS :

Bonjour, bonsoir, etc.

Je veux dire que je suis d'accord avec Annaliese et que son commentaire a été très opportun. Nous les appuyons. Il y a peut-être une question à formuler, à savoir si le personnel de l'ICANN pourrait analyser l'horaire et voir s'il y aurait éventuellement un horaire optimal pour mener à bien des réunions du GAC. Je crois que ceci

permettrait d'analyser la question et que tous les membres du GAC puissent participer.

Aussi, analyser ce que d'autres organisations ont fait pour aborder la question lorsqu'il y a des unités constitutives dans différents fuseaux horaires ; peut-être que le personnel pourrait faire une investigation et informer le GAC à cet égard.

De plus, le fait d'avoir un horaire fixe, je sais que certaines organisations mènent des réunions d'une durée maximale de quatre heures et je crois que ces réunions ne diffèrent pas [inaudible].

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Vernita. Tous vos commentaires ont été très pertinents.

Compte tenu de la question des quatre heures, il faudra avoir des réunions plus longues peut-être. Il faudrait donc voir comment parvenir à un équilibre.

Personnellement, je n'ai pas de préférence. Tout simplement, c'est un échange d'idées. On pourrait voir si les journées pourraient être un peu plus courtes pendant une période plus longue, avoir une semaine plus intense ou non. Et il faut aussi considérer la question des fuseaux horaires compliqués pour certains participants, ou tout au moins pour la moitié des participants.

Pendant les séances de la communauté, il y en a qui ont dit qui pourraient s'arranger avec cette question des fuseaux horaires

compliqués, mais pas pendant trois semaines. Cette réunion était un peu plus longue, mais il y a beaucoup d'options qu'il faudra considérer. Nous passons maintenant à la diapositive suivante.

Je crois qu'il nous reste moins d'une demi-heure de séance et on est toujours à l'enquête. Je vais lire les questions qui restent et nous verrons s'il y a des commentaires pour passer ensuite à la partie du GAC.

En revenant aux réunions présentiels, les questions sont les suivantes : « Classifiez les apports ou les contributions par importance qui devraient gouverner les processus de prise de décision du Conseil de l'ICANN par rapport aux réunions publiques, que ce soit en personne ou en format virtuel. » L'apport de la communauté, les voyages, la santé et la sécurité ; ce sont les trois options qui doivent être priorisées.

Puis : « Sous quelles circonstances on devrait choisir de participer en personne dans les réunions publiques de l'ICANN ? » Vous pouvez sélectionner plus d'une option : une ventilation appropriée, la disponibilité de l'assurance voyage, que les restrictions mondiales sur les voyages aient été levées en ce qui concerne la covid-19 et les conditions de travail, la disponibilité des vaccins, autres ou on ne sait pas.

La question suivante : « Sélectionnez les exigences ci-dessous que vous suivriez pour assister aux réunions publiques de l'ICANN en personne ? » Ici, il y a plusieurs options encore une fois : maintenir la distance physique tout au long de la réunion, partager des

informations personnelles, envoyer une évaluation de santé avant de participer à la réunion, aucune des options précédentes, on ne sait pas.

Et la question suivante : « Veuillez partager vos contributions sur le format des réunions virtuelles ou sur le retour aux réunions présentiels. »

Vernita veut reprendre la parole.

S'il n'y a pas de commentaire sur ces quatre questions, aucune réaction immédiate, nous allons avancer. J'espère que ceci nous permettra d'avoir plus de membres et d'observateurs du GAC qui complètent cette enquête.

Nous passons maintenant à ce qui concerne le GAC. Avant de passer à la session du GAC, je voudrais savoir s'il y a des réactions au sein du panel de la communauté ? Je vous demande dans ce cas de lever la main pour vous donner la parole.

Jorge, le délai pour compléter l'enquête, c'est le 5 novembre. Il n'y a pas beaucoup de temps.

Nous passons s'il vous plaît à la partie qui concerne le GAC. Tout simplement, je crois que la plénière de la communauté est une bonne séance pour y participer et pour savoir ce que d'autres parties de la communauté pensent. On l'a divisée en trois blocs : un bloc concernant les objectifs clés, les livrables des différents groupes de la communauté de l'ICANN, puis les leçons apprises et troisièmement, les points de vue de la communauté par rapport au nombre de

réunions, à savoir trois réunions par an. Je vous demande donc d'écouter les enregistrements parce que le débat a été vraiment très intéressant.

Pour ce qui est du GAC spécifiquement, on va parler de l'extension des réunions. Il y en a qui veulent avoir des réunions plus courtes ou plus longues avec moins d'heures de travail. Normalement, il y a eu moins de réunions du GAC mais pas moins de travail pendant la période intersession. Que pense le GAC à propos de cela ? Si c'est mieux, si c'est pire.

Les heures de travail concentrées dans un délai plus bref, à savoir une semaine par exemple ou bien plus d'heures de travail au cours de deux semaines par exemple, c'est ce que l'on avait débattu exactement, mais nous avons besoin d'une contribution plus concrète pour pouvoir planifier les réunions du GAC pour l'ICANN70 au mois de mars.

Pour ce qui est de l'horaire, il faut penser au fuseau horaire qui doit s'adapter au fuseau horaire du pays hôte en changeant les fuseaux horaires pour changer la charge de travail ou bien avoir un fuseau horaire fixe. On peut penser à la suggestion de Vernita, un bloc horaire assez raisonnable pour tout le monde. Et une troisième option, à savoir changer au fur et à mesure dans les fuseaux horaires des cinq réunions de l'ICANN. Vous avez des commentaires à cet égard ? Des idées, des réactions à partager ? Je vois que Jorge a mis quelque chose de le chat : « Une semaine de travail, quatre heures par jour

devrait suffire. » Vous avez d'autres idées ? N'hésitez pas à lever la main et à prendre la parole.

Nous passons maintenant à la diapositive suivante s'il vous plaît. Je vois que Paul est d'accord avec Jorge. Je vois que Maria, la représentante de l'Espagne est d'accord avec Jorge aussi.

Pour ce qui est du communiqué, on a la substance et le processus. Pour ce qui est de la substance, il faut voir s'il y a des préférences de rester sans avis et laisser l'avis pour la période intersession avec un échange de correspondances ou commencer à penser comment inclure l'avis du GAC dans les communiqués compte tenu que la situation virtuelle pourrait durer un certain temps. Pour ce qui est du processus, cela va dépendre si l'on décide ou pas d'incorporer l'avis du GAC. Ce serait bien de continuer avec le processus actuel qui donne lieu à une période de révision de 48 heures.

Très bien. Vous avez des réactions immédiates, des commentaires ? Vincent, allez-y s'il vous plaît.

FRANCE :

Manal, vous m'entendez bien ? Merci. Je vais parler français. Je vous demande de bien vouloir changer de canal pour pouvoir écouter.

... sessions devront certainement être hybrides, mais en préparation en amont, discussions Zoom et procédure de silence a posteriori. Par exemple, nous pourrions imaginer qu'à l'approche d'une réunion de l'ICANN, les propositions d'avis par consensus soient envoyées au plus tard sept jours avant la première session du GAC, puis à la fin, utiliser

une « véritable » période de silence après adoption de la première version du communiqué. Ce silence pourrait être rompu non seulement pour demander le retrait de certains passages, mais leur renégociation, comme cela se fait dans d'autres organisations.

En dehors des réunions de l'ICANN, nous pourrions aussi adopter plus souvent des avis par consensus. Cela répartirait la charge de travail sur une plus grande durée et ce serait très adapté quand des événements importants se produisent, par exemple lors de la parution de rapports majeurs. C'est ce que nous avons fait il y a quelques semaines pour le EPDP et les SubPro.

Mais je ne pense pas que nous devrions basculer exclusivement vers des avis négociés en dehors des réunions. Pour discuter avis et communiqués, rien ne remplace le fait de se retrouver tous ensemble, même virtuellement, même sur Zoom. Il semble donc équilibré de saisir toutes les occasions que nous aurons en dehors des réunions de l'ICANN d'adopter des avis par consensus, mais aussi de laisser la porte ouverte à chaque réunion de l'ICANN pour proposer des avis, cette fois peut-être plus selon un mode de porte ouverte plutôt que de porte déverrouillée, si mon cher collègue Paul le veut bien.

Désolé, j'ai été un peu long. Tout ce que je viens de dire est tout à fait ouvert à discussion. Ce n'est pas du tout une position définitive, c'est juste du carburant ajouté au feu de notre discussion, qui était déjà très bonne et productive, donc totalement ouvert à discussion.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Vincent. C'est toujours positif d'avoir un nouveau regard. Vos points de vue sont vraiment très utiles. Il vaut toujours la peine de considérer ce modèle hybride que vous proposez.

Je vais céder la parole maintenant à Jorge. Jorge, vous avez la parole.

SUISSE : Merci beaucoup Manal.

Je suis Jorge Cancio, le représentant de la Suisse.

Quant à cette question de l'avis par consensus, ma compréhension de la position commune lors de ces trois dernières réunions et en particulier lors des réunions ICANN68 et la réunion ICANN69, c'est qu'il y avait la possibilité d'avoir un nouvel avis par consensus du GAC et mais de s'en servir seulement s'il le fallait. Apparemment, nous avons été très conservateurs par rapport à l'évaluation de ce besoin d'un nouvel avis par consensus du GAC et pour ce qui est du EPDP ; il s'agit de questions qui ont été soulevées et nous avons eu un texte par consensus à d'autres occasions auquel nous avons fait référence, il y a aussi le texte du communiqué et il y a d'autres produits qui sont apparus lors de différentes séances du GAC.

Dans les mois à venir peut-être et pour l'ICANN70, nous serons peut-être dans une situation où les thèmes importants devront être abordés avec le Conseil d'Administration et c'est là que l'avis par consensus du GAC sera pertinent pour le Conseil d'Administration.

Nous devons peut-être avoir recours à cette solution parce que c'est la manière la plus importante d'exprimer les opinions du GAC dans l'environnement de l'ICANN. La porte n'est pas ouverte mais n'est pas fermée non plus. C'était une bonne description. Nous pourrions peut-être ouvrir cette porte s'il le faut. Et il est possible que nous devions le faire dans les mois à venir. Je crois donc que ce débat est un débat important. Dans la période intersession, nous pourrions peut-être avoir une session spécifique du GAC pour pouvoir discuter de la manière d'aller de l'avant. Et il se peut que nous puissions préparer une proposition pour les dirigeants. Ce serait une possibilité que de présenter une proposition de volontaires. Je pense que ce serait préférable, à mon avis. Bien sûr, c'est dans mon propre intérêt.

Il me semble que les procédures que nous avons employées pour la rédaction du communiqué du GAC sont des procédures solides. Le texte du communiqué est un texte résultant du consensus, même s'il n'a pas la nature de l'avis par consensus du GAC. Mais il est régi par la procédure du consensus. Il me semble donc qu'avec d'autres modifications supplémentaires ou avec des ajouts à cette procédure, nous pourrions peut-être transformer cette procédure d'élaboration du communiqué et la transformer en quelque chose qui reviendrait à dire « Avis par consensus du GAC ». Je peux imaginer qu'à la fin de cette période de 48 heures disponible comme procédure silencieuse, pour ainsi dire, nous pourrions tenir compte de quelques heures de la réunion virtuelle du GAC pour des thèmes qu'il faudrait négocier de manière impérieuse. C'est un point de départ que je présente, s'il y a des objections formelles. Je pense qu'il faudrait mettre cela en œuvre.

Et nous devrions nous préparer à faire cela, à moins qu'il n'y ait des objections formelles, c'est-à-dire faire cela pendant une période de 48 heures et nous servir de ces sessions supplémentaires tout simplement pour renégocier des questions spécifiques. Voilà une approche possible particulière.

Bien sûr, si nous pouvions anticiper cela avant les réunions pertinentes de l'ICANN, il y a aussi cette possibilité de la négociation de l'avis par consensus du GAC pendant la réunion et ceci pourrait permettre une participation plus importante des membres du GAC. Et bien sûr, cela éviterait une négociation qui aurait lieu seulement avec quelques membres peu nombreux ou avec un sous groupe du GAC, donc une notification préalable de deux semaines ou deux semaines avant le début de la réunion pourrait nous aider en ce sens-là. Voilà des idées qui me viennent à l'esprit pour commencer. Il me semble que nous devons garder cette porte ouverte et nous devons être prêts à l'ouvrir s'il faut le faire. Mais je suis d'accord en ce sens que nous devrions ajouter certains éléments supplémentaires à la manière dont nous travaillons pour élaborer le communiqué.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Jorge de vos réflexions qui sont appréciables.

Pendant cette partie qui reste, je lis ce que dit Laureen. Elle dit qu'elle est d'accord avec vous, Jorge, et elle dit qu'il y aura des décisions dans le Conseil d'Administration sur des questions importantes, y compris

sur l'inclusion des recommandations sur les données d'enregistrement du EPDP et les recommandations de l'équipe de révision CCT.

Maintenant, je donne la parole à Paul, puis nous finirons.

ROYAUME-UNI :

Merci Manal.

Je suis d'accord avec les orateurs précédents. La porte n'est pas fermée pour l'avis par consensus du GAC dans le communiqué. Je ne crois pas que la diapositive puisse résumer la position actuelle de manière exacte, on dit continuer sans l'avis. Bien sûr, la porte est ouverte mais nous devons faire très attention. Les réunions virtuelles provoqueraient des problèmes par rapport à la capacité de participation des gens. Nous avons vu cela sur le chat. Le communiqué du GAC se fait au nom de tous les membres du GAC et il faut en tenir compte.

Nous devons reconnaître aussi qu'il est difficile de parvenir à un consensus sur les questions problématiques dans un environnement virtuel. Nous devons nous servir de l'avis du GAC ou nous devons présenter l'avis du GAC quand il le faut et quand il y a un consensus authentique. Lors des dernières réunions, cela n'était pas tout à fait nécessaire et nous avons pu avoir recours à d'autres outils pour exprimer nos points de vue. Mais je suis d'accord en ce sens qu'il y aura des situations dans l'avenir où nous aurons besoin de l'avis du GAC et nous devons être sûrs que cet avis est pris par consensus

authentique. Nous devons être prudents au moment d'établir de nouvelles procédures et de nouveaux systèmes pour élaborer l'avis du GAC à l'avance. Nous savons déjà qu'il y a une pression très importante en ce qui concerne le temps et le travail dans la période intersession, les réunions qui s'étalent sur plusieurs semaines; donc nous devons être prudents pour pouvoir parvenir à un avis sans avoir pu analyser toutes les questions et sans avoir pu écouter tous les points de vue, comme cela se passe dans les réunions de l'ICANN.

Jusqu'ici, le processus a bien fonctionné, mais lorsque nous aurons besoin d'avoir l'avis du GAC comme ce sera le cas dans l'avenir, il faut que nous soyons sûrs de pouvoir se servir des procédures disponibles permettant de parvenir à un consensus authentique.

Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Paul.

Merci beaucoup à vous tous de cette discussion avec cette participation interactive. Excusez-moi encore une fois de n'avoir pas pu présenter la présentation complète. Je vous encourage fortement à analyser les points et les questions présentées.

Nous allons continuer le débat sur les questions du GAC par courriels. Je vous demande de répondre à l'enquête. Nous pourrions répondre à la partie générale de l'enquête. En ce qui concerne la partie pertinente au GAC, nous allons continuer à en débattre, s'il le faut, nous allons

effectuer un appel et là, nous discuterons de la réunion gouvernementale de haut niveau que nous n'avons pas pu effectuer.

Nous allons donc conclure. Merci beaucoup de ce débat où il y a eu une interaction intéressante. Et ceux qui s'intéressent à cela, la réunion publique du Conseil d'Administration commencera dans 30 minutes.

Avant de finir, je veux vous remercier tous et je remercie particulièrement mes collègues de la direction du GAC, de leur soutien et de leur guide pendant la réunion et les reconnaissances à tous les leaders s'occupant de différents thèmes, le personnel de soutien pour le temps significatif et les efforts inlassables pour cela et comme toujours, une reconnaissance à notre équipe de soutien, Benedetta, Julia, Gulden, qui travaillent 24 heures sur 24 pour faciliter cette réunion pour tous. Je remercie tout spécialement les équipes de TI et du service linguistique, qui nous ont donné leur soutien à distance pendant cette époque si particulière pour nous aider et pour résoudre toutes les questions qui sont dans les coulisses. Et enfin, mais ce n'est pas le moins important, la reconnaissance à nos interprètes qui sont merveilleux et aux scribes qui nous ont donné leur soutien à distance et qui ont été très utiles pour nos discussions.

Nous allons continuer à participer et à nous réunir dans la période intersession. Et si nous ne pouvons pas avoir une réunion en présence à Cancún, j'espère vous retrouver en modalité virtuelle dans le forum de la communauté virtuel de l'ICANN70.

La séance est close. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]